

L'Anses présente un avis sur les « aliments ultratransformés »

31 mars 2025

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ([Anses](#)) a publié, fin janvier 2025, un [avis](#) sur les impacts de la consommation d'aliments dits « ultratransformés » sur la santé. Elle précise d'abord qu'il n'existe pas de définition consensuelle de ce type d'aliment. Suite à une revue systématique des études publiées sur le sujet, l'agence établit un lien entre consommation d'aliments ultratransformés et risque plus élevé de mortalité ou de déclenchement de certaines maladies chroniques (ex. diabète de type 2, surpoids, obésité, affections cardiovasculaires, cancer du sein, cancer colorectal). Le nombre d'études étant faible, de nouvelles recherches pourraient faire évoluer ces conclusions.

Source : [Anses](#)